

LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 318 - 26 AVRIL 1984 - Prix 1 F.

1^{er} MAI DE LUTTES

L'EMPLOI ET LES SALAIRES
POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
RÉUSSIR LE CHANGEMENT

EN LOIRE-ATLANTIQUE LA C.G.T. et la F.E.N.
APPELLENT A DES RASSEMBLEMENTS

NANTES : Place de la Bourse, à 10 heures.

SAINT-NAZAIRE : Maison du peuple, à 10 heures.

CHATEAUBRIANT : Place des Terrasses, à 10 heures.

ANCENIS : Face à l'Union Locale C.G.T., à 10 heures.

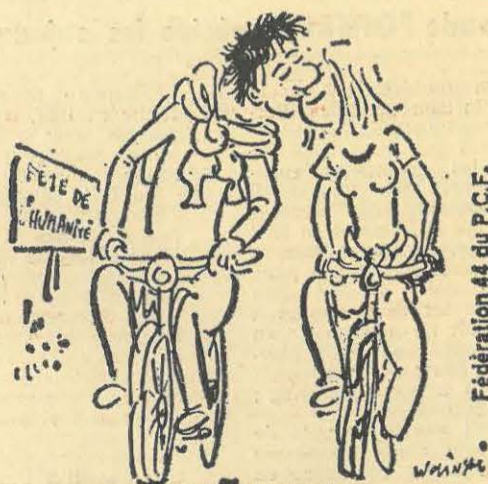
COUERON : La Chabossière, Salle Guillard, à 9 h 30.

**A LA VEILLE
D'UNE ÉLECTION
DÉCISIVE**

**ASSURONS
LE SUCCÈS
DE LA FÊTE**

**PROCHAIN
RENDEZ-VOUS
DE LA VIGNETTE**

LUNDI 7 MAI
À la Fédération

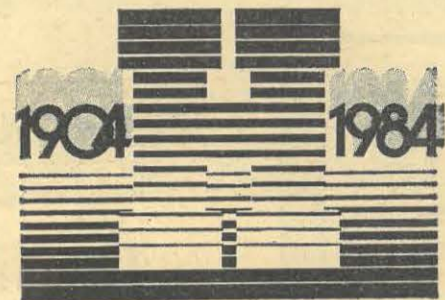


**FÊTE
de
l'Humanité**

PARC PAYSAGER

ST NAZAIRE

SAMEDI 9 et DIMANCHE 10 JUIN



POUR L'HUMA

**Manifestations
autour du 80^{ème} Anniversaire**

CETTE SEMAINE, VENTE PROSPECTION

PCF
17 Juin 1984

Chaque
voix
communiste

NON
à l'Europe
du chômage

Claude POPEREN
déclare lors d'une
conférence de Presse :

Tout n'est pas fichu, les luttes et le vote communiste le 17 juin sont les deux moyens efficaces pour faire avancer le mouvement social dans le bon sens ; celui du respect des engagements de 1981.

(Voir page 2)

CONSTRUIRE UNE CENTRALE EN BASSE-LOIRE

C'EST URGENT DÉCLARE L'UD-CGT

Dans un communiqué publié après ses rencontres avec le Parti Communiste et le Parti Socialiste, l'UD-CGT déclare :

« L'Union Départementale CGT de Loire-Atlantique a rencontré le Parti Communiste et le Parti Socialiste sur les besoins en production énergétique dans la grande Région Ouest Pays de Loire-Bretagne.

L'UD-CGT de Loire-Atlantique a fait part aux partis de gauche de l'urgence de doter les Pays de Loire et la Bretagne d'un équipement indispensable au développement économique et industriel de l'Ouest et s'orienter vers une croissance forte.

C'est pour cela que l'UD-CGT s'est prononcée pour la construction urgente d'une centrale nucléaire en Basse-Loire de deux tranches de 1300 MWGH, puisque déjà la Région est déficitaire en production énergétique et que les installations de Cheviré (800 MWGH) seront déclassées en fin 1987 et que les besoins iront grandissant.

L'UD-CGT a fortement critiqué l'absence de décision du gouvernement concernant la centrale nucléaire en Basse-Loire qui conduit à placer la Région devant des difficultés importantes en produc-

tion d'énergie d'autant plus que le contrat du Plan État Région prévoit le développement des industries agro-alimentaires fortes consommatrices d'énergie.

L'UD-CGT s'est également prononcée pour que la déclaration d'utilité publique soit prise rapidement pour la construction de la centrale en Basse-Loire, pour que les travaux puissent commencer ainsi que pour les infrastructures nécessaires au développement du Sud-Loire, quai d'appontement, voies ferrées, routes et équipements sociaux.

L'UD-CGT constate que l'échange avec le Parti Communiste a montré de grandes convergences sur la nécessité de construction de la centrale nucléaire, mais regrette que le Parti Socialiste n'ait pas pris une décision nette alors que l'ancienne municipalité Chenard avait par contre, prise une décision sans ambiguïté.

L'UD-CGT de Loire-Atlantique déclare pour sa part, que le développement économique et l'implantation d'industries créatrices d'emplois passent par une production énergétique suffisante pour répondre aux besoins.

C'est dans ce sens que la CGT rencontrera le Commissaire Adjoint de la République de St-Nazaire et qu'elle continuera d'agir dans les Commissions mises en place sur la construction de la centrale nucléaire Basse-Loire ».

Nantes, le 17 avril 1984

POUR L'ÉCOLE, DES MILLIERS DE MANIFESTANTS A NANTES

Les communistes n'ont pas ménagé leur peine pour assurer le succès de la manifestation du 25 avril. Le seul tract de masse édité appelant à celle-ci fut, à notre connaissance, celui de la Fédération.

Nous reviendrons sur la manifestation qui se déroule à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Ainsi, l'agression contre la Fédération des Amicales Laïques n'aura pas détourné les démocrates de leur objectif démocratique de leur objectif comme le soulignait dans une déclaration la section de Nantes du P.C.F. que nous publions ci-dessous.

« La section de Nantes du PCF condamne l'agression de type fasciste contre la F.A.L.

Depuis le retour de la droite à la municipalité nantaise à plusieurs reprises des commandos d'extrême-droite se sont distingués en toute impunité. C'est inadmissible.

Les démocrates ne se laisseront pas intimider, le PCF appelle toutes celles et ceux qui condamnent de telles méthodes, à exprimer leur réprobation.

La violence ne détournera pas de leur objectif les hommes et femmes qui veulent construire une grande école publique moderne et démocratique, réellement adaptée

aux besoins de notre temps qui prenne en compte les mutations technologiques, scientifiques et culturelles, une école où la fatalité de l'échec sera définitivement abolie.

Le souci des communistes, et cela à l'heure où les forces

de droite visent à remettre en cause le caractère public et laïque de notre système de formation qui constitue un acquis irremplaçable, une originalité française, est de mobiliser, de rassembler pour assurer le succès de la manifestation du 25 avril.

SAINT-NAZAIRE, CENTRE HOSPITALIER

Les élus communistes :
NON au licenciement d'un médecin

Dans un courrier adressé à Monsieur Claude EVIN, député, président du Conseil d'administration du Centre hospitalier de Saint-Nazaire les élus communistes se prononcent pour le maintien et la nomination du Docteur M...

Les élus communistes précisent notamment que ce médecin, au centre hospitalier depuis 1979, a exercé d'abord comme interne, puis comme assistant et, à ce titre, il a vu ses fonctions renouvelées régulièrement par la Commission médicale consultative et par le Conseil d'administration les 19 novembre 1981, 15 janvier et 8 octobre 1982.

Son renouvellement fin 83 rencontra un refus de la Commission médicale consultative (par vote majoritaire) mais le docteur Q lui-même a reconnu, lors de la Commission médicale consultative du 1^{er} février 1984, que "ce vote ne mettait pas en cause la compétence du docteur M." et, en l'absence de grief contre ce dernier, le Conseil d'administration du 17 février 1984 a décidé de renouveler ses fonctions pour un an.

Le docteur M. ayant été reçu au concours national en juin 1983, sa nomination officielle devait intervenir entre temps. Ce n'est d'ailleurs qu'à cause d'un retard à ce niveau que celui-ci n'est pas titulaire de l'un des trois postes vacants à Saint-Nazaire.

Le refus par Monsieur le Commissaire de la République de la délibération du Conseil d'Administration du 17 février dernier constitue une première en la matière, d'autant qu'elle semble s'appuyer sur la décision de Monsieur le Ministre, décision qui, à notre connaissance, n'est toujours pas prise.

La visite au Ministère le 1^{er} mars 1984 du docteur K. et son opposition au renouvellement des fonctions du docteur M. viennent en contradiction avec toutes les appréciations médicales et paramédicales, y compris les siennes, concernant le docteur M. et qui rappellent généralement ses qualités pro-

fessionnelles, (le 15 novembre 1983, lettre des docteurs K., L. et G. au président du Conseil d'administration de Saint-Nazaire, le 30 janvier 1984, lettre du docteur K. au président de la Commission médicale consultative ; le 29 mars 1984, lettre de l'équipe du secteur de psychiatrie générale de Saint-Nazaire à Monsieur le Ministre de la Santé.

Or, un fait nouveau est intervenu depuis le 17 février 1984 : la grève intersyndicale de mars dans le service psychiatrie d'Heinlex suite à des divergences entre la direction du Centre hospitalier et l'équipe de psychiatrie le docteur M. participa à ce mouvement. Est-ce cet événement qui a modifié la situation ?

Les élus communistes, pour leur part, souhaitent que les postes du Centre hospitalier de St-Nazaire soient réellement pourvus en fonction des aptitudes professionnelles des candidats et non de leurs idéologies et engagements. Le secteur public doit demeurer un modèle à ce niveau.

C'est pourquoi, nous demandons que les fonctions du docteur M. soient maintenues au Centre hospitalier de Saint-Nazaire en l'attente de sa nomination officielle.

Celle-ci ne pourra que servir l'hôpital de Saint-Nazaire où 3 postes de psychiatre ne sont pas pourvus aujourd'hui. Elle servira également les malades et leurs familles, dont plusieurs d'entre elles nous ont fait savoir leur mécontentement et leur désarroi à la nouvelle du départ du docteur M.

Le dernier point nous semble largement suffisant à lui tout seul pour que nous vous demandions votre intervention pour le maintien et la nomination du docteur M. à Saint-Nazaire.

ROGER JACOTIN NOUS A QUITTÉS

Nous avons eu la douleur, pendant le week-end Pascal, de perdre notre camarade

ROGER JACOTIN

Roger était le père de Claudine qui pendant de nombreuses années a assuré le secrétariat administratif de la Fédération, et de Jean-Paul.

Roger a apporté beaucoup au rayonnement de l'Humanisme. Vétéran du Parti, il a été de tous les combats. Il ne manquait jamais une fête, un meeting...

Adieu Roger. A ta femme, notre camarade Ginette, à tes enfants, les Nouvelles redisent leur sympathie.

Société Concelloise de Diffusion Automobiles
1, rue de l'Artisanat - ZIC Beausoleil - 44450 ST-JULIEN-DE-CONCELLES
(12 km de Nantes) TEL. (40) 54.16.34



ALFASUD TI, 1981, excellent état.
ALFA GTV 2 litres, 1984, 7800 km.
AUSTIN METRO HLE, 1983, noire, 9000 km.
AUSTIN 1100 S, 1981, noire.
AUTOBIANCHI ELITE, 1984, 200 km.
BMW 5.28 I, 1983, bleu métal, 16000 km.
BMW 3.20, 1982, 40000 km.
BMW 5.20, 1980, état exceptionnel.
TALBOT HORIZON GLS 1979, 75000 km
FIAT 131 break Diésel, 1982, 52000 km
FIAT RITMO L. Diésel, 1981, parfait état.

PEUGEOT 204 break, 1975, affaire à saisir.
PEUGEOT 505 SR, 1983, gris métal.
PEUGEOT 505 GTD turbo, 1984, 22000 km.
PEUGEOT 505 STI, 1980, gris métal.
PEUGEOT 505 SRD turbo, 1981, état neuf.
CITROEN CX 2400 GTI, 1981, gris métal.
RENAULT 18 turbo, 1982, 35000 km.
FORD TAUNUS, 1,6 I, 1979, exc. état.
FORD XR 3, 82, gris métal., 38000 km.

UN AN DE GARANTIE TOTALE SUPPLEMENTAIRE SANS LIMITE DE KILOMETRAGE, POUR TOUS VEHICULES NEUFS OU D'OCCASION, DE MOINS D'UN AN.

tion d'énergie d'autant plus que le contrat du Plan État Région prévoit le développement des industries agro-alimentaires fortes consommatrices d'énergie.

L'UD-CGT s'est également prononcée pour que la dé-

LE SUPPLEMENT
A
« L'HUMANITE »
pour ses 80 ans
En vente 10 F
chez votre
dépositaire
ou à
la Fédération.

"Officiel c'est moi la plus grande"



Habitabilité record dans 3,64 m de long. Uno 55 : moteur 1100 cc, 5 portes. Sièges avant et arrière à dossier réglable. Appuie-tête avant. Double circuit de climatisation. Pare-brise laminé. Essuie-lave-glace arrière. Deux feux de recul et de brouillard.

Uno! VOITURE DE L'ANNEE 1984

VOTRE CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
ST-HERBLAIN-AUTOMOBILES
Rte de ST-ETIENNE-DE-MONTLUC (face Frigécrème)
SAINT-HERBLAIN
Tél. 94-87-28



Directeur de la publication :
Maurice ROCHER
41, rue des Olivettes - NANTES
Imprimerie Commerciale
32, boulevard Laënnec - RENNES
C.P.P. n° 82 987

